

Discours vœux 2017

6 janvier - Vendéspace

- Monsieur le Préfet,
- Mesdames et messieurs les parlementaires,
- Monsieur le Président du Conseil régional,
- Mesdames et messieurs les conseillers régionaux,
- Mesdames et messieurs les Conseillers départementaux,
- Mesdames et messieurs les maires, et spécialement monsieur le maire de Mouilleron-le-Captif; et le président de l'agglomération de La Roche-sur-Yon,
- Mesdames et messieurs les adjoints et conseillers municipaux,
- Monseigneur,
- Messieurs les présidents des Chambres consulaires,
- Messieurs les Procureurs et présidents de TGI,
- Mesdames et messieurs les représentants des Services de l'Etat, du monde judiciaire, du monde économique et éducatif, du monde associatif,
- Mesdames et messieurs, chers amis Vendéens

Je voudrais commencer mon intervention par un diagnostic simple :

- Nous vivons dans un monde incertain !

Quand je parle du monde, je pense à la fois à notre planète mais aussi à notre environnement, à ce que l'on appelle "l'air du temps"...

Oui, notre horizon est marqué par l'incertitude... ; or la Vendée ne vit pas hors du monde : si notre département cultive à raison son identité – et donc sa spécificité, j'y reviendrai –, il ne vit pas reclus, replié sur lui-même, mais il est pleinement connecté au monde d'aujourd'hui. Et j'allais ajouter : fort heureusement !

Cette incertitude n'est pas propre à une forme de "déclinisme" ambiant, qui est bien réel mais qui ne me paraît ni juste ni opportun, mais elle correspond à ce moment si particulier d'une période qui prend fin sans que l'on connaisse les grands traits de la prochaine. Ne serait-ce qu'en pointillés...

Cette page qui se referme devant nos yeux, c'est celle de la globalisation libérale, telle qu'elle a été pensée jusqu'à maintenant et dont les promesses de "paix universelle" et de "prospérité pour tous" n'ont pas été tenues :

- De nombreux conflits perdurent ... Le terrorisme islamiste frappe aux quatre coins de la planète, jusqu'à nos voisins allemands très récemment, ou le peuple turc au cours de la nuit du nouvel an. Et je veux à cet instant avoir une pensée pour toutes les victimes, depuis les attentats de Paris et de Nice jusqu'à celui de Berlin ou d'Istanbul... Oui, la "paix universelle" n'est pas pour demain...
- Quant à la "prospérité pour tous", force est de constater que les pays en développement ne se contentent pas de la fabrication massive de produits à bas coûts, ce qui est tout à fait logique...

Cet horizon incertain, c'est donc d'abord celui d'un monde où le repli sur soi remplace l'"ouverture absolue" en vogue dans les années 1980, comme en témoignent deux événements majeurs qui sont intervenus cette année : le Brexit et l'élection de Donald Trump, dans deux pays où la tradition libérale est pourtant très forte, tradition qui porte en elle l'idée que le commerce est le meilleur moyen pour dépasser les crispations entre les nations. C'est dire le bouleversement que nous connaissons aujourd'hui !

Mais quand je parle du monde incertain, je pense également à notre environnement, à notre pays et donc à notre département. Pour nos concitoyens :

- *C'est d'abord l'idée d'un monde qui va vite, trop vite ;*

- *c'est surtout l'idée* d'un monde qui les laisse sur le bord de la route.
- *C'est enfin l'idée* qu'ils sont les laissés-pour-compte de la modernité à laquelle ils n'ont pas accès...

Et si la Vendée tire son épingle du jeu et s'en sort plutôt mieux que bien d'autres départements, nous, les élus, sommes confrontés quotidiennement à cette France-là et je voudrais lui rendre hommage à travers quelques exemples car elle mérite notre respect :

- C'est cette France de la peur du déclassement avec ses classes moyennes qui craignent que ses enfants vivent moins bien demain, alors qu'on leur avait promis l'inverse.
- C'est la France des 6 millions de chômeurs et des 9 millions de pauvres, qui sont le symbole d'un modèle social qui ne fonctionne pas...
- C'est cette France du Smic, qui gagne trop pour être aidée mais pas assez pour vivre correctement. Et sereinement.
- C'est cette France des entrepreneurs, cette France des TPE et des PME qui se retient d'investir parce qu'elle ne sait pas ce que sera la réglementation demain – sans parler de celle d'aujourd'hui – ; c'est cette France des Entreprises de Tailles Intermédiaires qui se demande si elle fait vraiment bien de conserver ses usines, ici,

sur le territoire national alors qu'elle fait face à une concurrence déloyale, y compris à quelques heures de route, en Europe.

- C'est cette France des agriculteurs qui doit sans cesse justifier de sa bonne foi auprès d'administrations tatillonnes ; c'est cette France des pêcheurs dont l'activité est chaque année suspendue à l'état de la ressource halieutique et au verdict de l'Europe, sans aucune visibilité.
- C'est cette France qui a le sentiment qu'on en fait plus pour les métropoles que pour les communes de nos territoires ruraux ; qu'on en fait plus pour le vélo et la piétonisation des grands centres urbains que pour une autoroute qui est dans les cartons depuis 40 ans et qui fait largement consensus parce qu'elle est nécessaire au désenclavement d'un territoire.
- C'est cette France qui se lève tôt mais qui voit le fruit de ses efforts partir dans des cotisations trop élevées.

Cette France-là, les universitaires l'ont étudiée de près : c'est la France périurbaine ; c'est la France "périphérique", à laquelle appartient 60% de la population française ; c'est la France de la Fracture sociale diagnostiquée il y a 20 ans, sauf qu'*il n'y a plus une mais des fractures sociales* ; C'est cette France "*qui vote de moins en moins et vit à l'écart*", pour reprendre la formule du philosophe et historien Marcel Gauchet, mais c'est aussi la France du vote de défiance, du vote de rupture que nous voyons

progresser scrutin après scrutin, y compris dans nos territoires du Grand Ouest qui ont longtemps été préservés.

C'est la France des territoires ruraux :

- Qui ne capte pas (ou par intermittences) mais à qui on explique doctement que, si l'on en croit les critères (qui sont absurdes), leur territoire n'est pas (à proprement parler) une "zone blanche"... ;
- C'est cette France qui voit ses médecins vieillir et partir à la retraite sans être remplacés...

Et je pourrais multiplier les exemples illustrant le fossé qui se creuse entre la globalisation heureuse vécue par un tout petit nombre, d'une part, et le déclassement de nos campagnes, de l'autre, y compris dans un département semi-rural et plutôt préservé comme l'est la Vendée.

Ce reproche fait à la modernité est sans doute, pour une part, caricatural, mais il dit quelque chose de l'état du monde, qui n'est ni plus ni moins qu'un monde "à deux vitesses".

- Avec une distance toujours plus grande entre / les élus, // les élites, /// les décideurs et le peuple ;

- Et avec le sentiment que ce dernier n'est pas entendu par ceux qui le représentent et qui décident pour lui ; et que la proximité tend à disparaître.

Ce qui doit interpeller les élus locaux que nous sommes, au moins à deux niveaux :

1) D'abord au niveau des communes et des intercommunalités :

Je suis convaincu que les fusions – qui vont dans le sens de l'Histoire – ne peuvent réussir qu'à deux conditions :

- la première, c'est qu'elles soient d'abord et avant tout pensées dans l'intérêt des territoires et de leurs populations, c'est-à-dire que le projet passe avant la gouvernance !
- la seconde condition, c'est que ces fusions soient expliquées pour éviter d'engendrer un sentiment d'éloignement du centre de décision.

Oui, je suis convaincu que la proximité doit rester au cœur de vos projets, sinon c'est l'abstention et le vote de défiance qui progresseront.

2) Cette soif de proximité, c'est aussi une leçon pour nous les Départements : car je suis persuadé que le Département est l'échelon de la proximité – c'est la conviction de nombreuses personnes et je sais que c'est aussi la tienne, Bruno. Et que la naissance des grandes Régions condamne, de fait, toute velléité de faire dispa-

raître les Départements : car imaginez un seul instant, la Région Nouvelle-Aquitaine sans les 12 départements qui la composent aujourd'hui, des Deux-Sèvres aux Pyrénées-Atlantiques et de la Gironde à la Corrèze ! Cela n'aurait pas de sens et les Français sauraient le dire...

Oui, les départements ont la taille critique pour être les garants de la proximité et de l'équilibre territorial. En Vendée, ce rôle passe par 4 priorités que j'ai définies lors des vœux l'an dernier comme étant les principaux axes de notre mandat :

- Faire vivre l'âme de la Vendée
- Etre le garant des Solidarités entre les Vendéens
- Bâtir les infrastructures de demain
- Accompagner les projets des communes et des intercommunalités

J'avais annoncé vouloir adapter les Services du Département à ces 4 priorités pour être toujours plus efficaces : c'était un des chantiers de 2016 et c'est fait !

J'avais aussi évoqué l'adaptation des Commissions à ces 4 priorités : c'est également fait ! Et je veux remercier, ici ce soir, les Conseillers départementaux qui ont accepté la réorganisation que je

leur ai proposée, avec, pour conséquence, la fusion des commissions : elles étaient 8 hier, elles sont désormais 5... *Chez nous aussi, mesdames et messieurs les élus, on fusionne, on mutualise, on restructure !*

En une année, nous sommes donc passés du Conseil général au Conseil départemental, lequel est désormais pleinement en adéquation avec les 4 priorités du mandat. Nous avons donc désormais :

- un **Pôle** et une Commission **Identité & Citoyenneté**, *présidée par François Bon ;*
- un **Pôle** et une Commission **Solidarités & Famille**, *présidée par Isabelle Rivière ;*
- un **Pôle** et une Commission **Infrastructures & Désenclavements**, *présidée par Alain Leboeuf*
- un **Pôle** et une Commission **Territoires & Collectivités**, *présidée par Cécile Barreau.*

Je ne veux pas oublier le 5e **Pôle**, **Finances & Ressources** (et la Commission du même nom, *présidée par Serge Rondeau*) qui sont indispensables à la bonne marche de notre collectivité puisque ce Pôle regroupe les fonctions ressources essentielles au fonctionnement des 4 Pôles opérationnels que je viens de nommer.

Je voudrais d'ailleurs aussi profiter de cette cérémonie des vœux pour remercier les Services qui ont mené à bien cette réorganisation sous la houlette de Sébastien Cauwel, le Directeur Général des Services. Je pense aux Directeurs Généraux Adjointes qui ont mis en œuvre la réorganisation, je pense aussi aux agents qui ont participé à cette évolution et qui se sont parfois interrogés ou inquiétés sur leur avenir. Je pense aussi à celles et à ceux qui ont servi le Département et qui ont rejoint la Région dans le cadre des transferts de compétences décidés par la loi NOTRe.

En effet, depuis le 1er janvier, l'économie, le transport maritime, ou encore les transports via les lignes régulières,... sont désormais assumés par la Région. Et je sais qu'elles sont entre de bonnes mains...

Le deuxième chantier structurant qui a été mené en 2016 est celui de la contractualisation. J'avais expliqué ici même ma volonté de bâtir de nouvelles relations avec les collectivités, parce qu'il nous fallait prendre en compte :

- la nouvelle organisation territoriale née de la loi NOTRe ;
- la montée en puissance des intercommunalités ;
- enfin la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités (-11 millions à nouveau cette année).

Ce chantier est désormais sur les rails !

Cette contractualisation, nous l'avons pensée et construite avec vous, mesdames et messieurs les élus, parce que je n'imaginai pas bâtir de nouvelles relations entre nous, en commençant par vous imposer un dispositif par le haut. Cette contractualisation, je voulais que nous la pensions ensemble, via la Conférence Départementale des Exécutifs dont j'avais annoncé le lancement l'année dernière.

Et j'en profite d'ailleurs pour saluer les représentants des communes et des intercommunalités qui y siègent : leurs conseils ont été précieux ; leurs questions aussi, qui nous ont permis d'affiner notre dispositif.

Je voudrais aussi saluer les élus de Vendée Sèvre Autise, du Pays de Saint-Gilles et du Pays de Mortagne, qui ont accepté "d'essayer les plâtres". Car cette contractualisation, nous avons voulu la confronter au réel en menant, au cours du dernier trimestre 2016, des expérimentations dans 3 intercommunalités du Bocage, du Littoral et du Sud Vendée...

Parallèlement, l'enveloppe globale de ce dispositif a été déterminée : 56 millions sur 4 ans. Ce n'est pas rien ! *D'autant qu'ils s'ajoutent aux 55 millions que nous consacrons à des programmes qui con-*

cernent directement les communes et les intercommunalités, mais qui sont hors contractualisation.

Nous avons aussi travaillé à définir les critères de répartition de ces 56 millions, ce qui n'est jamais une chose facile... Bien sûr, on peut sans doute toujours espérer plus, mais je voudrais remercier les nombreux maires et présidents d'intercommunalités qui nous ont encouragés sur cette voie et nous ont remerciés pour le montant alloué à leur communauté de communes.

Le résultat de ce long travail, c'est cette signature - un an après - du premier Contrat Vendée Territoires. Ce sera avec le Pays de Saint-Gilles le 20 janvier prochain ! Les 19 autres suivront tout au long de l'année 2017 puisque le Département signera un Contrat Vendée Territoire avec chacune des 19 intercommunalités et avec l'Ile d'Yeu...

Mais "accompagner les projets des communes et des intercommunalités" n'est évidemment pas la seule priorité du Département, qui mène par ailleurs ses propres projets :

- *Il y a les nouveaux projets mais il y a également ceux que nous poursuivons, et qui sont pour moi tout aussi importants, parce qu'ils sont autant d'actions mises en œuvre au service de la Vendée, des Vendéennes et des Vendéens...*

...Et je voudrais maintenant vous les présenter, par Pôle, en commençant par le **Pôle Solidarités & Famille** car il est au cœur de notre action pour 3 raisons que je veux rappeler :

- La première, parce que la loi NOTRe fait de l'échelon départemental le chef de file des Solidarités ;
- La deuxième, parce que les 280 millions que nous y consacrons chaque année en font la politique la plus importante du Conseil départemental en termes de budget ;
- enfin, parce que la qualité d'une société se juge aussi à la place qu'elle réserve aux plus faibles.

Je pense bien sûr : à nos aînés dont il faut favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible et aux personnes qui souffrent d'un handicap.

2017 sera d'ailleurs consacrée au lancement d'un schéma "autonomie" pour simplifier les démarches et adapter nos dispositifs aux nouveaux besoins. Du côté des personnes âgées, après 108 nouvelles places en 2016, deux Petites Unités de Vie, représentant un total de 48 places, ouvriront leurs portes cette année à La Boissière des Landes et à Landeronde. Quant aux personnes handicapées, un Foyer d'Accueil Médicalisé de 33 places ouvrira en 2017 à Luçon et deux appels à projets seront lancés pour un total de 64

nouvelles places d'Ehpad à destination des personnes handicapées vieillissantes.

Je pense aussi aux bénéficiaires du RSA à qui nous devons remettre le pied à l'étrier.

En 2017, sera expérimenté un Contrat Vendée Emploi sur la base d'une prime d'insertion. Un Contrat d'engagement réciproque sera également proposé à ceux qui le souhaitent, avec, pour objectif, de "dépoussiérer" les CV et briser le cercle vicieux qui consiste, pour un bénéficiaire du RSA, à s'entendre dire que cela fait trop longtemps qu'il n'a pas travaillé.

Je pense également aux enfants que nous prenons en charge quand la famille ne parvient plus à les protéger,

L'Aide Sociale à l'Enfance sera notamment marquée cette année par la fin des travaux du Groupe d'Accueil Mixte du foyer départemental Gilbert de Guerry à La Roche-sur-Yon qui accueillera les enfants de 6 à 14 ans. Nous devons également décider cette année des modalités de la restructuration du Foyer de Mormaison, comme nous nous y sommes engagés.

- Le Pôle Solidarités & Famille a également pour mission d'accompagner la Famille en tant que cellule de base de notre société, parce qu'elle joue un rôle de prévention via l'action éducative

des parents. Ce rôle, nous devons le renforcer. *L'année 2017 verra donc la mise en œuvre progressive du schéma Vendée Enfance Famille que nous avons défini en 2016. Avec deux objectifs : aider les familles dans le besoin, bien sûr ; mais aussi accompagner toutes les familles, parce que rencontrer des difficultés avec un adolescent n'est pas lié aux revenus des parents, pour ne prendre que cet exemple-là.*

Un mot également des Mineurs Non Accompagnés, pour être tout à fait complet. En 2017, le budget prévu pour leur accueil représente tout de même 9% du budget prévisionnel de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce qui démontre que le Département de la Vendée prend toute sa part avec 142 mineurs étrangers accueillis (au 22 décembre). C'est un dossier, faut-il le rappeler, qui fait partie des charges transférées par l'Etat sans compensation financière...

Au-delà de ces interventions sectorielles, je crois que notre action doit être plus lisible. Comme je l'avais annoncé l'an passé, la cartographie de nos interventions a été refondue et nous sommes passés de 8 cartes à 1 seule. Le principe est acté et 2017 sera consacrée à la mise en œuvre. Idem pour nos Centres Médicaux Sociaux qui seront rebaptisés Maison des Solidarités et de la Famille, toujours pour une meilleure lisibilité des dispositifs que nous proposons...

Je veux aussi que nous formalisions les partenariats qui nous lient aux grands acteurs de l'action sociale avec lesquels nous avons l'habitude de travailler : je pense à des Contrat d'Objectifs et de Moyens qui doivent nous permettre de nous inscrire dans la durée via un engagement pluriannuel et des objectifs clairs.

Notre souci de l'efficacité se traduira également cette année par le renforcement du contrôle de l'ensemble de nos dépenses sociales, à l'image de ce que je viens d'annoncer pour le RSA. Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur les bénéficiaires mais de faire simplement la chasse aux abus.

Enfin, je voudrais dire un mot de la démographie médicale qui est un sujet préoccupant. Un groupe d'élus s'est mis en place au sein du Conseil départemental pour réfléchir, cette année, à un bouquet de solutions. Et je suis prêt à expérimenter des dispositifs innovants !

Le 3^e Pôle est le **Pôle Infrastructures & Désenclavements**

Ce sont d'abord les collèges, qui sont indispensables à l'éducation des jeunes qui feront la Vendée de demain.

- le collège de La Mothe Achard a ouvert ses portes en septembre dernier, et porte le nom d'un entrepreneur : Jacques Laurent,

comme un hommage du Conseil départemental au rôle éminent joué par les entreprises dans la réussite de la Vendée ; *et je voudrais en profiter pour saluer les nouveaux présidents de la CCI et de Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Arnaud Ringeard et Daniel Laidin.*

- celui de St-Hilaire de Loulay ouvrira en septembre 2017 et portera le nom d'un Vendéen dont les livres ont contribué à faire connaître notre histoire : je veux parler de Michel Ragon.

Je veux aussi évoquer les extensions et les modernisations qui représentent 50% des 160 millions d'euros que Département aura consacrés au Plan Collèges : c'est tout sauf accessoire !

2016 a été marquée par la fin du chantier d'agrandissement du collège Jules Ferry de Montaigu et par le démarrage des travaux de modernisation et d'extension des collèges de St-Jean-de-Monts et de St-Gilles-Croix-de-Vie qui vont se poursuivre en 2017 pour une livraison prévue en 2018.

Enfin, comment ne pas évoquer les "collèges numériques" qui nous permettent d'offrir aux jeunes un environnement de travail de qualité...

Et je n'oublie pas bien entendu, la Direction de l'Enseignement Catholique avec qui nous échangeons régulièrement sur les dossiers communs à nos deux institutions.

Ce sont aussi les routes, qui jouent un grand rôle dans un département dont le maillage est d'une grande qualité :

- Pour 2016, je veux citer, entre autres, la mise en service de la 2x2 voies entre St-Christophe-du-Ligneron et Challans ou la réalisation du viaduc de Bournezeau sur l'axe Bournezeau-Chantonnay, lequel sera mis en service cette année après 4 ans de travaux.
- L'année 2017 sera notamment marquée par la poursuite des travaux sur l'axe Aizenay-Challans. Et nous aurons aussi le plaisir, avec la Région et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon, de présenter dans quelques jours les travaux des contournements Nord et Sud de La Roche-sur-Yon qui nous permettront de fluidifier le trafic autour de l'agglomération. Avec, à terme, l'axe Challans Bournezeau en 2x2 voies.

Et je voudrais d'ailleurs en profiter pour saluer le soutien que nous apporte la Région des Pays de la Loire sur ce dossier des routes, via les itinéraires d'intérêt régional, que nous avons définis ensemble cette année.

Et je ne veux pas oublier **ni les 13 ports départementaux** dont nous avons décidé en 2016 de conserver la compétence et qui font chaque année l'objet de lourds investissements. **Ni les digues**, où

l'engagement du Département aux côtés de l'Etat et de la Région est constant.

Mais le désenclavement, c'est aussi **le Très Haut Débit** que nous développons via Vendée Numérique. C'est, d'une part, la montée en débit et, d'autre part, le déploiement de la fibre optique vers 1.500 sites prioritaires et jusqu'aux habitants des 13 villes les plus importantes de Vendée. Il en va notamment du développement de nos entreprises. En 2017, nous devons aussi décider de la suite que nous donnerons à cette première étape et ainsi envisager la desserte totale de notre territoire dans les années à venir.

Vous le savez, la loi NOTRe n'autorise plus les Conseil départementaux à mener des actions de développement économique ; mais à travers ces programmes d'investissements qui sont lourds, c'est un soutien concret que nous apportons aux entreprises :

- en tant qu'élus locaux, nous connaissons leur importance pour la vitalité de nos territoires ;
- et en tant que conseillers départementaux, nous savons qu'il n'y a pas de bonne politique sociale sans bonne conjoncture économique. Et que la croissance et l'emploi ne se décrètent pas mais qu'il faut laisser les entreprises investir librement... C'est ainsi et non autrement que nous pourrons poursuivre le développement

de la Vendée et ainsi permettre une meilleure réinsertion de nos bénéficiaires du RSA sur le marché du travail.

Le 4^e Pôle est le **Pôle Territoires & Collectivités**, dont j'ai cité une des grandes missions lorsque j'ai évoqué la contractualisation. J'ajouterai à ce sujet l'ingénierie que nous proposons aux collectivités et qui constitue une véritable assistance technique pour mener à bien leurs projets...

Mais le Pôle Territoires & Collectivités, c'est aussi :

- **l'Habitat**,
- **l'Aménagement territorial**, avec par exemple l'urbanisme et les pistes cyclables (dont nous fêterons cette année les 20 ans)
- **les Bibliothèques** (plus de 100.000 Vendéens accueillis chaque mois);
- **les Energies Nouvelles** (le projet de parc éolien au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier avance ; et la Vendée a été la 1^{ère} à expérimenter la route solaire de Colas, dont une partie ici-même au Vendéspace) ;
- **l'Environnement, l'Eau** (je pense entre autres à l'Observatoire de la qualité des eaux du littoral que nous venons de créer afin de lutter contre les épisodes de mortalité qui portent préjudice aux mytiliculteurs)
- **les Espaces Naturels Sensibles** (la politique de restauration écologique et d'ouverture au public se poursuit ; mais je pense égale-

ment à la réalisation par le Département du dossier de candidature "Grand Site de France" du Havre du Payré à Talmont-St-Hilaire en lien avec les collectivités concernées; ou encore au lancement opérationnel de l'étude de valorisation et de préservation du Gois qui interviendra en 2017). Je n'oublie pas non plus le marais poitevin, au-delà du Parc : lourd dossier sur lequel les collectivités concernées – régions Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine ; départements Deux Sèvres, Charente Maritime et Vendée ; et les structures diverses qui œuvrent sur ces espaces – devront réfléchir à un nouveau mode de gouvernance plus rationnel et plus cohérent.

- **C'est aussi le Patrimoine architectural, mobilier et archéologique** avec pour 2017 la réalisation d'un parcours patrimonial sur les sites clemencistes de Vendée, en hommage au Père la Victoire dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre.
- **l'agriculture** : 208 exploitants ont été aidés¹ en 2016 par le Département afin de soutenir les plus fragilisés. Et en 2017, nous comptons bien continuer à aider la filière agricole, grâce à une convention signée avec la Région.
- Autre filière qui nous tient à cœur : **la Pêche**. Cela passe par notre soutien aux marins-pêcheurs sur les quotas ; cela passe – autre exemple – par notre engagement aux côtés du Comité Régional des Pêches, pour une campagne scientifique de suivi du stock du

¹ A travers la prise en charge des intérêts d'annuités relatifs à des investissements réalisés.

requin-taupe, dans le but d'une réouverture, à moyen terme, de cette pêcherie importante et symbolique pour l'île d'Yeu.

- Enfin, le **Tourisme** : nous adopterons cette année le Schéma départemental du tourisme après un Forum Vendée Avenir qui sera organisé sur ce sujet en mars prochain. Nous connaissons nos très nombreux atouts, parmi lesquels le Puy du Fou qui fête cette année ses 40 ans. Mais ce forum sera l'occasion de nous pencher sur les axes que nous devons exploiter davantage : la clientèle d'affaire, la filière nautique et balnéaire, la filière nature et les sports de plein air. Car avec 5 millions de touristes et de vacanciers accueillis chaque année en Vendée, le tourisme est un formidable vecteur de dynamisme économique qu'il nous faut exploiter au maximum. Et je pense à cet instant à ceux qui font rayonner notre gastronomie, et notamment à Alexandre Couillon, du Restaurant la Marine à Noirmoutier qui a été sacré Cuisinier de l'année par le guide Gault&Millau.

Le 5^e Pôle est le Pôle **Finances & Ressources**, dont j'ai rappelé qu'il est indispensable au bon fonctionnement des Pôles précédents. Sans être exhaustif, on y retrouve les Finances (question particulièrement importante en cette période !), ou encore les ressources humaines, ainsi que la Direction des Solutions Numériques ou la Direction juridique.

Et je veux en profiter pour remercier les agents du Département, qui font un travail de qualité, dans l'ombre, au service des élus...

...tout comme je veux saluer l'engagement de nos sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours. J'en ai eu encore la preuve le 20 décembre dernier lors de ce terrible carambolage qui a endeuillé notre département...

Oui, je veux que nous prenions le temps d'applaudir, les 2.300 sapeurs-pompiers volontaires et les 279 professionnels qui se consacrent à notre sécurité avec une intervention toutes les 16 minutes en moyenne...

C'est parce que leur mission est capitale que je vous proposerai, mes chers collègues, d'augmenter à partir de 2017 le budget du SDIS afin de l'adapter au Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques dont l'élaboration a été finalisée cette année. Cet effort qui sera conséquent dans le contexte budgétaire que nous connaissons, permettra au SDIS d'être encore plus efficace.

Ceci est l'occasion de rappeler que les secours n'ont pas de prix mais qu'ils ont un coût ! Un coût dont le Département supporte désormais 75%, ce qui représente 29 millions par an... Et de rappeler aussi que le SDIS de la Vendée est le moins cher de France par

habitant, grâce au fort taux de pompiers volontaires et à une bonne gestion...

Bien évidemment, j'ai aussi une pensée pour tous les services qui œuvrent à côté des pompiers dans les moments difficiles ou lors des manifestations importantes (comme le Vendée Globe) – sous votre autorité M. le Préfet avec les services de l'Etat – gendarmerie, police, SAMU, protection civile... sans oublier les bénévoles !

Enfin, je terminerai avec le **pôle Identité & Citoyenneté** qui a pour objectif de "faire vivre l'âme de la Vendée". Cet objectif, si je l'ai placé en tête des priorités du mandat... :

- *ce n'est pas* pour exprimer une quelconque préférence par rapport aux 3 autres ;
- *ce n'est pas non plus* pour affirmer une volonté de repli identitaire dont je suis persuadé qu'il n'aurait aucun sens ;
- ... *non, c'est uniquement* parce que je crois qu'il y a un lien essentiel entre l'Être et l'Agir ; entre ce que nous sommes et les projets politiques que nous portons, ici et maintenant.

En ce sens, "l'âme de la Vendée" impacte notre façon d'appréhender les Solidarités ; le regard que nous portons sur les Infrastructures

qu'il faut réaliser pour demain ; ou nos relations avec les Territoires...

Les missions de ce pôle sont bien sûr **la Culture**, mais aussi **le Sport**, **les Grands Evénements** et **les Relations Internationales**.

1) La Culture, c'est d'abord notre histoire qu'il faut transmettre à nos enfants et notre patrimoine qu'il faut faire aimer ; mais ce sont aussi nos valeurs (comme le bénévolat et le civisme) qu'il faut valoriser.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité ajouter le mot "Citoyenneté" au mot "Identité". Parce que l'engagement, le vivre ensemble et le civisme font partie de nos valeurs. Dans un monde où l'individualisme et l'entre soi progressent, nous nous devons de les réaffirmer.

Je pense ici notamment à notre Parcours Vendée Civisme qui s'est déroulé à La Roche-sur-Yon et que nous portons en lien avec les services de l'Etat, la sécurité civile, les collectivités, les médias, et les associations... Après le grand succès de la première édition, le Département a décidé de reconduire ce dispositif, le 2 mars prochain, pour faire découvrir à nos jeunes que "Liberté, Egalité, Fraternité", ce n'est pas abstrait ; mais que la devise de notre pays s'incarne dans notre vie quotidienne.

Il en sera de même pour notre exposition "Emblèmes de France" sur les valeurs républicaines dans l'art, qui sera à nouveau présentée dans les collèges qui le souhaitent, d'ici au 31 mars prochain.

Du côté des expositions justement, l'Historial, qui nous a offert une très belle scénographie sur Richard Cœur de Lion, vous présentera, à partir de mai prochain, une plongée au cœur des "vacances en Vendée", de la villégiature balnéaire du XIXe siècle aux grandes vacances, popularisée dans les années 1960. Ce sera l'occasion de découvrir comment la Vendée est devenue cette grande destination touristique qu'elle est aujourd'hui.

Puis, c'est une exposition sur le 700^e anniversaire de la création des évêchés de Luçon et de Maillezais qui prendra le relais en novembre 2017 et qui permettra de retracer l'histoire de ces deux évêchés créés le 13 août 1317.

Cette grande exposition clôturera une année de commémoration qui s'annonce d'ores et déjà riche en manifestations, tant du côté du diocèse que du côté du Conseil départemental. Je veux citer deux temps forts du département, à l'abbaye de Maillezais : d'abord une exposition de l'artiste peintre et sculpteur Jean-Michel Solves à partir du mois de juin ; et un concert anniversaire de l'Orchestre

National des Pays de la Loire, le 20 juillet prochain. Je veux citer également la sortie d'un beau livre, "Vendée, la grâce d'une cathédrale" qui s'intéressera à 3 édifices majeurs : la cathédrale de Luçon, l'ancienne cathédrale de Maillezais et Saint-Laurent-sur-Sèvre. Le Département accompagnera le lancement de ce livre d'art et d'histoire auquel participera une quarantaine d'auteurs...

La culture, c'est également le théâtre et la musique avec, les "grands classiques"... :

- Je pense au Festival de terre Neuve à Fontenay-le-Comte qui fêtera cette année sa 15^e édition.
- je pense aussi à "Un auteur voyage en Vendée". Cette année, c'est Marcel Pagnol qui sera en tournée, avec 34 dates proposées sur l'ensemble des cantons en mai et juin prochains.
- je pense également au festival "Dans les jardins de William Christie" à Thiré au mois d'août. Thiré et son patrimoine, qui ont récemment été labellisés Centre Culturel de Rencontre par le ministère de la Culture, devenant ainsi le deuxième centre culturel des Pays de la Loire avec Fontevraud.

...mais il y a aussi les nouveautés :

- Je veux citer "la Musique classique voyage en Vendée" sur un format comparable à ce que nous proposons pour le théâtre et

qui sera assurée par des quatuors de l'ONPL à partir du 23 janvier, sur la base d'un concert par canton.

- Je veux citer également le "Festival de Printemps" qui sera proposé, à Pâques, par les Arts Florissants à travers notamment 9 concerts de Musique sacrée dans le Sud Vendée.

Mais la Culture, c'est aussi la mise en valeur et l'animation de nos 7 sites patrimoniaux départementaux, qui ont accueillis 433.000 visiteurs en 2016 : le record de 2015 a donc été battu ! Ces bons résultats confirment la pertinence des spectacles vivants et des expositions qui sont très appréciés par les familles.

Mais je sais que pour obtenir de bons résultats, nous devons renouveler régulièrement nos animations. Raison pour laquelle nous devons nous recentrer sur nos sites départementaux. Je souhaite par ailleurs que nous revoyions, cette année, la programmation afin de la rendre plus cohérente : cette mission confiée aux services pour une application en 2018 devra travailler sur la complémentarité entre nos sites mais aussi en lien avec les actions lancées par les communes, les intercommunalités et les associations...

Et puisque j'évoquais l'histoire qu'il faut transmettre, je voudrais dire un mot de la mise en valeur de notre mémoire par les Archives de la Vendée, qui permettent à notre département de se distin-

guer par la masse des documents historiques mis en ligne à destination des chercheurs mais aussi du grand public. C'est un travail de longue haleine, mais un travail indispensable pour permettre aux Vendéennes et aux Vendéens d'accéder aux sources de notre mémoire collective. Une convention a, par exemple, été signée avec la Congrégation des Filles de la Sagesse, une autre avec l'association des amis de l'île de Noirmoutier.

Enfin, je ne veux pas oublier ce très bel équipement où nous sommes rassemblés ce soir : oui, la programmation du Vendéspace sera encore très riche cette année avec notamment l'opéra de Puccini La Bohème, le Lac des Cygnes... Et, en sport : le match des champions de basket, les Internationaux de Tennis de Vendée, ainsi qu'une manche de la coupe du monde de trial.

2) Car "Faire vivre l'âme de la Vendée", ce n'est pas uniquement valoriser la Culture, c'est aussi promouvoir le Sport :

- c'est-à-dire promouvoir l'effort personnel mais aussi la complémentarité du collectif, une certaine idée du vivre ensemble et le respect des règles communes ;
- et promouvoir aussi la saine recherche de la performance et l'émulation qui est inhérente à la compétition.

Et je tiens à saluer à cet instant le formidable exploit de Thomas Coville, skipper de Sodebo qui vient de pulvériser le record du tour du monde à la voile en solitaire sur son Ultim.

Je n'oublie pas les médaillés olympiques vendéens, et les nombreux sportifs qui gagnent... Tous participent à la réussite de la Vendée que j'ai souhaité mettre en valeur dans le film que nous avons vu tout à l'heure... Car, je l'ai toujours pensé, la Vendée est une réussite collective.

3) Le Pôle Identité & Citoyenneté a aussi en charge les Grands Evénements qui nous rassemblent et nous font vibrer.

Je pense bien sûr d'abord au Vendée Globe, qui permet à la Vendée de faire un tour du monde tous les 4 ans, via les radios, les télévisions, les journaux, le web, les réseaux sociaux... Je passe sur les chiffres...

Oui, l'impact des Grands Evénements est trop important pour que l'on décide de réduire la voilure à cause du contexte financier. Et je veux d'ailleurs redire ce soir que le département est candidat à l'accueil du Tour de France, car la Vendée est une terre de vélo et que nous connaissons les retombées économiques, touristiques et médiatiques de la Grande Boucle ! Nous sommes donc candidat pour un départ du Tour de France... Nous en reparlerons...

Mes chers amis, dans le climat d'incertitude que j'ai décrit au début de mon intervention, j'ai la conviction que la Vendée peut apporter sa contribution au débat. **Et qu'elle le doit**, puisque nous sommes tous "embarqués", pour reprendre la formule du philosophe Pascal.

Car si cette remise en cause de la mondialisation, c'est :

- L'échec de l'idée d'hier selon laquelle le monde pouvait s'organiser sans les nations et les cultures, uniquement autour des échanges commerciaux.
- Et le risque, demain, d'un excès inverse, comme un retour de balancier, sur fond de repli nationaliste, d'exaltation exagérée des identités ou d'instrumentalisation de l'Histoire.

Alors, la Vendée peut apporter sa contribution au débat, elle qui a la chance d'être, à la fois, *enracinée par l'Histoire* et *ouverte sur le large par la Géographie*, comme deux poids qui équilibrent une balance...

Oui je crois que nous pouvons apporter ce souci de l'équilibre et ce refus des "simplismes". Non, je ne crois pas plus à une mondialisation sans identité qu'à une "démondialisation" illusoire. Car cette mondialisation n'est pas le monde qui vient ; elle est le monde d'aujourd'hui. Elle doit être encadrée, certes ; mais il ne

faut pas rejeter une réalité sous prétexte que ses excès sont insupportables. Et ils le sont !

Alors, oui, la Vendée nous enseigne cet équilibre entre l'enracinement et l'ouverture :

- elle qui est enracinée dans une terre où l'Histoire a un sens, une signification ;
- elle qui est enracinée dans une terre pétrie de valeurs spirituelles et humanistes ; *et je pense à cet instant à Pierre Barouh, auteur, compositeur et interprète de renom qui est décédé le 28 décembre dernier et qui est resté attaché à la Vendée jusqu'à ses derniers jours, lui qui fit partie des enfants juifs que des Vendéens protégèrent pendant la guerre...*
- la Vendée est enracinée dans l'histoire mais la Vendée est aussi ouverte sur le monde grâce à nos 276 km de côtes qui ont forgé la part maritime de notre identité, depuis nos grands explorateurs jusqu'au Vendée Globe qui porte notre regard par-delà les haies de notre Bocage ou les plaines de notre Sud Vendée.

Oui, le Vendée Globe, c'est une course en solitaire et une aventure collective mais c'est aussi la Vendée qui se tourne vers le large et qui regarde l'avenir avec confiance malgré le gros temps.

Oui, ce tour du monde, c'est aussi une façon pour nous de dire que si la Vendée est fière de son histoire, elle se veut ouverte aux apports extérieurs ; qu'elle n'est pas figée dans un entre soi qui est le contraire même de la vie. Car la vie implique par principe l'échange et l'altérité alors que l'entre soi est par nature une forme de consanguinité et d'étiollement.

Oui, dans un monde binaire où l'on oppose l'enracinement et l'ouverture d'esprit, la tradition et la modernité, le passé et le futur, la Vendée a cette chance de tout embrasser...

"Carpe diem" : "cueille le jour", le jour présent. Vis pleinement le temps présent et non dans la nostalgie 'romantique' du passé ("c'était mieux hier"), ou dans l'attente 'passive' d'un futur qui forcément serait mieux qu'aujourd'hui...

"Carpe diem" : on oublie souvent, rappelait le philosophe et ancien ministre Luc Ferry (dans un très beau texte publié dans Le Figaro²), on oublie souvent la suite de ce vers du poète Horace : "Cueille le jour et sois un minimum préoccupé(e) par le lendemain."

² Le Figaro, 15 décembre 2016.

A l'aube de cette année 2017, je souhaite à la France de vivre pleinement les jours ... avec entre autres les échéances électorales à venir. Que ce soit projet contre projet et non "petites phrases" assassines ou polémiques stériles sur fond d'"hystérisation" du débat politique : car il y a urgence !

Et je vous souhaite à toutes et tous :

- de "cueillir" pleinement chaque jour de l'année qui s'ouvre ;
- je vous souhaite de saisir toutes les opportunités que vous offrira 2017, pour qu'elle soit, pour chacun d'entre vous, une année réussie ;
- Je vous souhaite aussi de garder à l'esprit que l'avenir ne commence pas demain mais qu'il se prépare aujourd'hui.

Oui, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, à vos proches, à toutes les vendéennes et à tous les vendéens, une très belle année 2017.

Vive la Vendée...

Vive la France

Je vous remercie de votre attention.